



Promesse de travail pour un étranger

Par **SISOFT**, le **05/07/2013** à **00:49**

Bonjour,

Je suis un cadre algérien titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'état en informatique de l'université de sidi bela bbes et d'un master français M.B.A de l'école Supérieur Assurance, j'ai une promesse de travail sur le territoire français d'un particulier alors qu'elle sont mes chances d'être embauché en France et qu'elles sont les démarches à faire

Merci d'avance

Par **EI Goal**, le **05/07/2013** à **10:12**

Bonjour

Si vous êtes en France, et si vous avez un statut étudiant, vous devez faire une demande de changement de statut (étudiant ==> salarié) au niveau de la préfecture de votre département. Si vous êtes en Algérie, je ne sais pas trop si c'est possible de demander un visa travailleur, renseignez-vous au niveau des services consulaires français en Algérie.

Si vous êtes dans une autre situation, merci de le préciser afin qu'une personne plus informée que moi puisse vous apporter les réponses adéquates.

Bonne journée.

Par **amajuris**, le **05/07/2013** à **10:33**

bjr,

il existe une liste de métiers sous tension qui permet à un étranger d'exercer ce métier en france.

en dehors de ces métiers dont la france manque et compte tenu que nous avons presque 5 millions de personnes à la recherche d'un emploi en france, il n'est pas certain que vous obteniez un titre de séjour vous autorisant à travailler en france.

cdt

Par **SISOFT**, le **05/07/2013** à **20:12**

Bonjour

merci pour tous,

Je porte à votre connaissance que je suis en Algérie et j'aimerais avec cette promesse de travail d'aller en France travailler, aussi que les métiers d'informatique (analyste programmeur) sont demandés en France d'après ce que j'ai lu sur le site (Service-public.fr).

merci et bonne journée.